



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE DM2024-007

**AVIS PUBLIC** est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, qu'il y aura session ordinaire du Conseil municipal le lundi 2 décembre 2024 à 19 h 00 à l'édifice municipal.

**Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 145 520.**

**Identification du site concerné :** situé au 264 à 268, rue Saint-Jean-Baptiste

**Cette demande a pour but de :** Réduire la distance entre le bâtiment principal et le bâtiment complémentaire à 1,76m au lieu de 2m comme le stipule l'article 12.5.7 du règlement de zonage n° 19-353.

Lors de cette réunion, le conseil entendra toutes personnes intéressées souhaitant s'exprimer concernant cette demande de dérogation mineure.

**Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 14 novembre 2024.**

\_\_\_\_\_  
**Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière.**

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, **Annick Boudreault, directrice générale/greffière trésorière, de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 heures.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 novembre 2024.**

\_\_\_\_\_  
**Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière**